

L'interaction entre le système d'accentuation et la consonification des voyelles en hiatus dans la phonologie historique du français

1. Introduction

La semi-voyelle palatale [j], le yod, résultant avec la semi-voyelle labio-dorsale [w] de la résolution d'hiatus par la consonification des voyelles brèves (i, e, u, o) devant une autre voyelle en latin tardif comme dans, par exemple, *filia* [filja] "fille" et *larua* [larwa] "larve", a profondément marqué la phonologie historique du français (déclencheur, entre autres, de la palatalisation, de l'affrication et des effets diphtonguants sur des voyelles). Entre la résolution des hiatus et l'accent il y a un rapport paradoxal qui n'a jamais été analysé de façon satisfaisante. Toutes les analyses et descriptions existantes affirment que les voyelles en hiatus doivent être inaccentuées pour pouvoir subir la glidification, mais en même temps observent qu'il y a quand-même des voyelles accentuées qui se sont consonifiées. Le but principal de cet article est double : d'une part nous allons mettre en lumière et tenter d'expliquer ce rapport paradoxal et espérons par là fournir une meilleure compréhension de l'évolution de la langue ; d'autre part nous allons montrer en quoi les théories phonologiques plus récentes sont nécessaires pour permettre une meilleure compréhension. Un aspect important de cette étude est de montrer que le rapport entre les deux (hiatus et accent) reste inexplicable et incompréhensible sans un modèle théorique basé sur des contraintes interagissantes.

L'article est structuré de la manière suivante. En section deux nous allons d'abord étudier de façon détaillée et critique les descriptions et explications traditionnelles. Ensuite en section trois nous proposons une analyse dans le cadre de la Théorie de l'Optimalité qui décrit la tendance à éviter l'hiatus sans conditionnement accentuel, mais où c'est la prosodie de la langue qui détermine si la résolution s'applique ou non. Notre analyse explique ainsi pourquoi certaines voyelles accentuées se sont consonifiées, alors que d'autres ont demeuré.

2. Les données et les analyses traditionnelles

La consonification des voyelles brèves *i*, *e*, *o*, *u* en hiatus est généralement datée assez tôt (début du premier et deuxième siècle, Pope 1934 : 102, Lindsay 1984 : 142, Bourciez 1974 : 28, §6, Fouché 1958 : 28). Elle peut être illustrée par les exemples en (1)¹.

¹ Notons qu'avant la consonification, [j] et [w], orthographiés **i** et **v**, existaient en latin classique comme variantes combinatoires des voyelles [i] et [u] dans deux contextes : à l'initiale devant voyelle et entre deux voyelles, comme par exemple dans *ianva* "porte", *vivere* "vivre", *ave* "salut", et *peiolem* "pire". Notons également que la consonification n'était pas le seul moyen de résoudre un hiatus. La fusion (la contraction ou synérèse) de deux voyelles (surtout lorsqu'elles étaient identiques) en une seule et l'insertion d'une semi-voyelle étaient également pratiquées (Pope 1934 : 100, Bourciez 1974 : 25, §4). Cette étude se limitera essentiellement à la consonification.

(1) consonification des voyelles i, e, u, o en hiatus

latin classique		latin tardif	ancien français	français
fílium	[fi:lium]	[filju]	fil	fil
víneam	[wi:neam]	[winja]	vigne	vigne
vídua	[widuam]	[wedwa]	veve, vedve	veuve
coacticáre	[koaktikare]	[kwaktikare]	cachier	cache

La consonification² est traditionnellement considérée comme étant *métriquement conditionnée* : elle affecterait uniquement les voyelles inaccentuées. Bourciez (1974 : 148, §138) affirme que « tout *ĩ* ou *ě* atone en hiatus avait pris la valeur de *y* » et Pope (1934 : 102) mentionne que « unstressed *ě, ĭ, ō, ů* standing in hiatus with a following vowel gradually lost syllabic value and consonantalised ». Si le processus est métriquement conditionné et limité aux voyelles brèves inaccentuées, on comprend immédiatement pourquoi la consonification n'a pas eu lieu en position initiale de mot dans des mots bisyllabiques, où les voyelles en hiatus étaient accentuées. Cette situation est illustrée par les exemples en (2).

(2) absence de consonification à l'initiale dans les mots bisyllabiques³

latin classique		latin tardif	ancien français	français moderne
déum	[deum]	[deu]	deo, de, dieu,	dieu
grúem	[gruem]	[grue]	grue	grue
égo	[ego]	[eo]	eo, io, jeu, jou, jo	je
díem	[die:m]	[die]	di	-di-
píam	[píam]	[pia]	pie	pieuse
víam	[wíam]	[wea]	veie	voie
méa	[mea]	[mea]	meie, moie	mienne

Il est important de noter que la longueur de la première voyelle dans les mots en (2) est parfois différente entre le latin classique et le début du latin tardif. Par exemple, la voyelle *i* de *píam*, *víam* et *díem* était brève en latin classique, mais pour l'évolution ultérieure du français il faut supposer un *i* long pour *píam* et *díem* (la voyelle reste [i], pas de diphtongaison) et un *i* bref pour *víam* (la voyelle devient [e], se diphtongue et aboutit à [wa] en français moderne). Le *e* de *deum* et *mea* était bref en latin, mais pour le développement ultérieur il faut supposer un *e* long pour *mea* (diphtongaison comme [e] avec résultat final [wa]) et un *e* bref pour *deum* (diphtongaison comme [ɛ] avec résultat final [jɛ]). La quantité supposée pour le latin tardif en (2) est celle donnée par Bourciez (1974 : 25, §4) et Pope (1934 : 64). Lindsay (1894 : 131) note que, par exemple, l'italien *di*, le portugais *dia*, le français *di* et l'espagnol *dia* demandent un *i* long latin car un *i* bref aurait donné d'autres résultats (cf. *víam* > *voie* en français). Il

² La consonification est attestée par des confusions dans des inscriptions et par des recommandations dans l'Appendix Probi comme *vacua* non *vaqua*, *vinea* non *vinia* (Pope 1934 : 102).

³ La consonification a eu lieu dans les mots bisyllabiques mais plus tard, entre le gallo-roman et l'ancien français. Les formes *deo*, *eo*, *di* et *meon* apparaissent en tant que tels dans les Serments de Strasbourg. Selon Bourciez (1974 : 69, §49) le latin tardif *eo* a abouti en ancien français *io*, *jo* ou *jou* lorsqu'il était accentué *eó* et à *ieu*, *ie*, *je* ou *gie* lorsqu'il était accentué *éo*. La consonification va réapparaître encore plus tard dans l'évolution de la langue. Pope (1934 : 109) mentionne pour le moyen français que les « Grammarians accept reduction of syllabic value (i.e. consonantalisation of the counter-tonic vowel) in the words *diable*, *diantre* *fiacre*, and attribute fluctuating value to *lien*, *lion*, *pion*, *viande*, *violet* ».

laisse pourtant ouverte la possibilité que la voyelle fût brève mais avait la qualité ([i] et non pas [ɪ]) d'un *i* long. Comme les voyelles en (2) diffèrent en longueur au début du latin tardif, parfois brèves parfois longues, il est clair qu'on ne peut pas attribuer l'absence de la consonification en (2) à la longueur de la voyelle (uniquement les voyelles brèves étant sujettes à la glidification).

Les formes en (3) montrent que ce n'est pas non plus le fait qu'il s'agisse de la voyelle initiale qui puisse expliquer la non-consonification en (2). Par ailleurs, les formes en (4) montrent que les voyelles clairement accentuées peuvent subir la consonification.

(3) consonification en position initiale

latin classique	latin tardif	ancien français	français moderne
a.			
diúrnum	[dj/dʒɔrnu]	jorn, jor	jour
geórgium	[gj/dʒɔrgj/dʒu]	Georges	Georges
quiétum	[kwjeta]	coi	à l'abri de, tranquille
duódecim	[dwodetsi]	dose	douze
b.			
coacticáre	[kwaktikare]	cachier	caler
coaguláre	[kwaɣulare]	cailler	cailler

(4) consonification de voyelles accentuées⁴

latin classique	latin tardif	ancien français	français moderne
filíolum	[filjolu]	filuel	filleul
tiliam, *tilíolu	[tiljolu]	tilleul	tilleul
gladíolum	[gladjolu]	glaïeul	glaïeul
mulferem	[muljere]	moillier	--- "femme, épouse"

En résumé, la généralisation préthéorique semble être la suivante : la consonification se produit indépendamment de l'accent et elle est uniquement bloquée dans les mots bisyllabiques. Nous allons montrer dans la suite que le supposé conditionnement accentuel a empêché les descriptions traditionnelles existantes à expliquer de façon satisfaisante le sort différent des voyelles accentuées dans les formes en (2) et dans celles en (4).

Toutes les descriptions et analyses traditionnelles (Lindsay 1984, Pope 1934, Fouché 1958, Bourciez 1974, entre autres) sont d'accord sur le fait que l'accent principal du latin se trouvait sur la syllabe pénultième dans les mots bisyllabiques et dans les mots ayant au moins trois syllabes à condition que la pénultième soit lourde (ou bien parce qu'elle contenait une voyelle longue comme dans *amí:cum* "ami" ou bien parce qu'elle était fermée comme dans *or-na-mén-tum* "ornement"). Sinon, dans les mots de trois syllabes et plus l'accent principal se trouvait sur l'antépénultième (*cómitem* "comte"). Pour l'accent secondaire les avis sont

⁴ Selon Bourciez (1974 : 28, §6), les évolutions en (4) « semblent être contemporain[e]s de la consonification de *i* en hiatus, qui date approximativement du début du II^e siècle ». Que l'accent dans les formes du latin tardif se trouve sur la voyelle pénultième et qu'elle soit restée brève est indiqué par les formes romanes comme l'italien *figliuolo*, *mogliere*, l'espagnol *hijuero*, et *filleul* et *moillier* en français et en ancien français. Lindsay (1894 : 164) mentionne un grammairien anonyme qui explicitement affirme « mulierem in antepenultimo nemo debet acuer, sed in penultimo potius ».

partagés. Selon Pope (1934 : 101), le latin avait un accent secondaire qui se trouvait sur la syllabe initiale dans les mots qui avaient une ou plusieurs syllabes pré-toniques (premier cas : par exemple *àmícum* "ami", *dèbére* "devoir" et *àmáre* "aimer" ; second cas : par exemple *òrnaméntum* "ornement" et *dòrmitórium* "dortoir"). Pourtant, si tel était le système d'accentuation, toutes les voyelles initiales en hiatus en (3) devraient avoir été accentuées (accent secondaire) et la consonification ne se comprend ni en (3) ni en (4). Pope (1934 : 101) explique les formes en (3) de la façon suivante :

In a few words in which the initial syllable was weak and followed by a relatively strong intertonic syllable [(3b) HJ] or consisted of a vowel in hiatus with a following vowel [(3a) HJ], the secondary stress slid forward on to the second syllable, and the first vowel, become unstressed, was gradually effaced or consonantalised.

Ce que Pope (1934 : 101) entend exactement par « a relatively strong intertonic syllable » n'est pas clair, mais elle suppose que les formes en (3b) avaient une voyelle initiale faible et que l'accent secondaire se trouvait sur la deuxième syllabe et que ces mots étaient donc accentués : *coàcticáre* et *coàguláre* au lieu de *còacticáre* et *còaguláre*. Dans les mots en (3a), avec une voyelle initiale en hiatus, il n'y avait pas non plus, selon Pope, un accent secondaire sur la première syllabe. Comme les *i*, *e*, *o*, *u* en (3) étaient inaccentués, ils étaient sujets à la glidification.

Remarquons tout d'abord que l'explication donnée par Pope pour (3b), des formes comme *coàcticáre* et *coàguláre* (initial syllable was weak and followed by a relatively strong intertonic syllable), n'est pas nécessaire. Selon Lindsay (1894 : 164), il y avait, en latin tardif, un déplacement de l'accent du préfixe à la racine dans tous les verbes composés, comme illustré par les exemples en (5).

(5) déplacement de l'accent du préfixe sur la racine

latin classique	latin tardif	ancien français	français moderne
démorat	demórat	demeure	demeure
rénegat	renégat	renie	renie
récipit	recípit	receit	reçoit

Les formes en (5) et celles données en (3b) montrent la même chose : le domaine accentuel en latin tardif a changé : il n'englobe plus le verbe complet, mais se limite à la racine sans inclure les préfixes. Notons aussi que le déplacement de l'accent dans des verbes comme ceux en (5) est motivé par la diphtongaison dans les formes françaises et par des formes romanes, comme, par exemple, l'italien *riceve* et *riniega*, formes qui montrent également que le déplacement n'a pas entraîné un allongement des voyelles pénultièmes brèves (le *ó*, *é*, et *í* en latin tardif). Le déplacement de l'accent, illustré en (5), est un des facteurs qui allait rendre le système accentuel du latin opaque, c'est-à-dire qui produire des formes (ici avec une pénultième légère, i.e. une syllabe ouverte à voyelle brève qui est quand-même accentuée) contredisant les généralisations prosodiques de la langue. Ce déplacement s'explique de façon naturelle (Lahiri, Riad and Jacobs 1999) comme témoignant d'un système accentuel qui est sur le point de se lexicaliser.

L'explication que Pope (1934 : 100) propose pour la consonification dans les formes en (4) est la suivante :

In accordance with a very general tendency to stress more heavily the lower of two juxtaposed vowels the accent moved forward on to the lower vowel in words of the type *mulierem, filiolum*, i.e. in words in which the penultimate was short *e* or *o* in hiatus with an antepenultimate short *i* or *e*; subsequently the ante-penultimate *i* and *e* (now unstressed), consonantised to *j*.

Cette explication se heurte évidemment au fait que la tendance à accentuer plus fortement la plus basse des deux voyelles en hiatus est limitée à une position prosodique très précise : elle a lieu uniquement dans les mots du type *mulierem* et *filiolum*. Il n'est pas clair pourquoi la tendance invoquée se limiterait à ces mots et ne s'appliquerait pas à des mots comme *diem* ou *viam* en (2). Il n'est pas clair non plus pourquoi la tendance à accentuer la plus basse des deux voyelles en hiatus se limiterait à des voyelles brèves et ne s'appliquerait pas, par exemple, dans les mots en (6), où l'accent secondaire n'a pas été déplacé sur la deuxième syllabe (sinon le *e* de l'hiatus aurait survécu au lieu d'être sujet à la syncope) et où la consonnification n'a pas eu lieu parce que la première voyelle en début du latin tardif était longue⁵.

(6) absence de consonnification des voyelles en hiatus

latin classique	latin tardif	ancien français	français moderne
pietátem	[pietate]	pitie	piété, pitié
quìetáre	[kwietare]	quittier	quitter

L'explication proposée par Bourciez (1974 : 28, §6) « bien qu'accentué le *i*, après avoir formé une diphtongue fugitive avec la voyelle suivante, lui a cédé son accent en devenant un yod » n'est pas non plus explicative et susceptible de recevoir la même critique que celle adressée à Pope. Pourquoi le *i* cède-t-il son accent uniquement dans les mots en (4), mais pas dans des mots comme *pietam, viam, diem* etc. ?

Une explication alternative a été proposée par Fouché (1958 : 124). Selon lui, le système d'accentuation du latin (dès la fin de l'époque républicaine) avait un accent secondaire, non pas sur la première syllabe, mais sur chaque seconde syllabe après ou avant l'accent principal, comme dans *amàritúdinèm* "amertume" et *cálidùm* "chaud". Fouché (1958 : 157-158) met la consonnification dans les mots comme *filíolum* en rapport avec la consonnification de *i* en latin classique dans des mots comme *pa.r.ĩ.ě.tem* et *a.r.ĩ.ě.tem* et note que Virgile les compte pour trois syllabes. Il les explique par analogie avec les formes de l'ablatif/datif du pluriel *pariétibus* et par une accentuation syntactique par laquelle *pariete túa* et *pariete ílla* seraient passés à *pariète túa* et *pariète ílla*. A propos de *filíolum*, Fouché remarque :

La déclinaison de *filíolu(m)* ne présentant à aucun cas de formes paroxytoniques, il est évident qu'on ne peut pas recourir pour expliquer le passage à *filíolu* à une action analogique [...] Ici ce n'est que la phonétique syntactique qui est en jeu ; cf. *filíolu méu* > *filíolu méu*.

⁵ Le fait que le *i* initial dans les formes en (6) était long en début du latin vulgaire (selon Bourciez 1974 : 62, §41 pour *pietatem* par analogie avec le *i* long dans *pium* et *piam*, cf. (2) ci-dessus) est montré par les résultats français de ces deux formes (*i* bref aurait donné *e* au lieu de *i*). Le développement ultérieur de ces deux mots est régulier (Bourciez 1974 : 62-63, §41) : entre les deux voyelles il s'est développé un yod (voir la note 1), d'où **pījētate* et *quījētare* qui après la syncope de la deuxième voyelle se sont réduits à **pījtate* et **quījtare* et ont abouti à l'ancien français *pitie* et *quittier*.

Mettre en rapport la consonification dans des mots comme *mulierem* et *filiolum* et la consonification dans *parietem* et *arietem* ne va pas de soi. Il est vrai que dans l'Énéide, dans les trois occurrences que nous avons relevées, *a.ri.e.te* se trouve être le cinquième pied (avec un pied spondaïque (*jētē*)) devant un pied final, ce qui montre (comme il y a presque toujours une coïncidence de l'ictus et de l'accent dans les deux derniers pieds d'un hexamètre chez Virgile) une prononciation latine avec deux *e* longs *a.rjē.tē* et non pas *a.rí.ě.tē*. D'autre part, la forme *parietem* ne se retrouve pas dans l'Énéide ; en revanche, nous y avons trouvé trois occurrences de *pāriētibus* (2 : 442 ; 4 : 295 et 5 : 588). Dans toutes les trois, *pāriētibus* compte comme un mot quadrisyllabique avec un pied dactylique (*pār(j/i)ētī*). Si *pariētibus* était déclencheur de la consonification et du déplacement d'accent dans *pāriētem* > *pāriētem*, qu'est-ce qui a déclenché la consonification dans *pāriētibus* ? En plus, ni le *i* dans *arietem*, ni celui de *parietem* n'ont laissé des traces dans les formes romanes qui en sont issues, comme l'italien *parete*, l'espagnol *pared* et le français *paroi*, ce qui est bien différent du *i* de *filiolum* et des autres formes en (4) (voir la note 3 et Lindsay 1984 : 164). Le *i* s'est donc apparemment comporté de façon différente selon le moment où il s'est glidifié. Le fait que dans des cas comme *parietem* et *arietem* le *i* ait disparu très tôt est également montré par des inscriptions sans trace du *i*, comme PARETES (Lindsay 1894 : 164)⁶. Il en va de même pour le *i* dans *quietum*. Il y a des inscriptions (Lindsay 1894 : 142) QUETUS pour QUIETUS qui montrent également la disparition précoce de *i* en hiatus et les formes romanes qui en sont issues, comme l'italien *cheto*, l'espagnol *quedo*, ancien provençal *quet* et le français *coi* (Bloch et von Wartburg 1968 : 140) témoignent du même fait⁷.

L'explication basée sur la phonétique syntactique est également douteuse. D'une part, le mot a été l'unité accentuelle en latin et ce n'est que plus tard dans l'évolution du français que la phrase va devenir l'unité accentuelle (Pope 1934 : 82). D'autre part, comment limiter cette influence phonétique syntactique pour éviter que *viam abjēctam* ou *cāmeram méam* ne passent à **viām abjēctam* et **camèram méam*, formes qui ne sont pas attestées ? De plus, le système accentuel que Fouché suppose pour le latin (un accent secondaire sur chaque seconde syllabe avant et après l'accent) et qui est nécessaire pour son explication de *filiolum* > *filiólum*, prédit un accent secondaire sur la deuxième syllabe d'un mot comme *medietatem* (*medietátem*) "moitié" et donc incorrectement que la voyelle en hiatus ne subit pas la consonification.

Dans cette section nous avons passé en revue les analyses traditionnelles de la consonification en latin tardif et nous avons montré comment le supposé conditionnement accentuel de la consonification a empêché les descriptions traditionnelles à fournir une explication adéquate de la résolution des hiatus. Dans la section suivante, nous allons proposer une analyse formelle de la consonification qui exprime directement la généralisation préthéorique mentionnée : la consonification se produit indépendamment de l'accent et est uniquement bloquée dans les mots bisyllabiques. L'analyse proposée fournira, selon nous, une meilleure compréhension du rapport apparemment paradoxal entre l'hiatus et l'accent.

⁶ Selon Lindsay (1894 : 164) c'est le *e* long des nominatifs *pāriēs* et *āriēs* qui s'est étendu aux autres formes. Si cela était le cas, le déplacement d'accent en latin dans les mots *parietem* et *arietem* est indépendant des formes du datif et ablatif du pluriel qu'invoque Fouché.

⁷ L'ancien français *quitte* "libéré de" est une forme qui remonte au même mot latin *quīetus* que l'ancien français *coi* en (3). Selon Bloch et von Wartburg (1968 : 527) il s'agit d'un emprunt du latin juridique du Moyen Âge *quietus* pour lequel il faut supposer une accentuation hypercorrecte *quīetus* (réaction cultivée contre *pariētem*). Greimas (1994 : 491) mentionne comme source le latin populaire *quietum*, accentué sur l'élément vocalique *i*. Le fait que *quitte* existe seulement en français et ait été emprunté au français dans les langues voisines (Bloch et von Wartburg 1968 : 527) rend l'hypothèse d'un *i* accentué par hypercorrection invraisemblable. Il pourrait s'agir également d'un adjectif déverbal de *quittier* qui a connu une évolution régulière (voir la note 5).

3. Une analyse formelle du rapport entre l'accent et la consonification

3.1. Accent latin et Théorie de l'Optimalité

Le cadre théorique dans lequel nous allons analyser la consonification est celui de la Théorie de l'Optimalité (Prince et Smolensky 2004), où les règles phonologiques ont été remplacées par des contraintes universelles qui peuvent être violées et qui sont hiérarchisées de façon spécifique pour chaque langue. De tous les candidats possibles, celui qui contient le moins de violations des contraintes les plus importantes est évalué comme sortie ou candidat optimal. Prenons à titre d'exemple les prononciations possibles du mot français *piano* [pi.ja.no], [pja.no] et [pi.a.no], une forme lexicalisée /piano/ et les contraintes en (7).

(7) contraintes pour la résolution d'un hiatus

- a. PAS D'HIATUS : Eviter deux voyelles hétéro-syllabiques adjacentes
- b. MAX-MORE : Les voyelles doivent garder leurs mores
- c. DEP-IO-SEMI-CONSONNE : Ne pas insérer une semi-consonne

Dans le tableau en (8), la première ligne donne l'entrée, la forme sous-jacente, et ensuite la hiérarchie des contraintes de gauche à droite. Les lignes suivantes spécifient les sorties possibles, les candidats, et lorsqu'une contrainte n'a pas été respectée, un astérisque apparaît dans la colonne sous la contrainte en question. Le point d'exclamation signale que la violation en question est responsable du fait que le candidat est moins bon en comparaison avec les autres candidats possibles et pour cette raison est exclu.

(8) résolution d'un hiatus

/piano/	MAX-MORE	DEP-IO-SEMI-CONSONNE	PAS D'HIATUS
1 [pja.no]	*!		
2 [pi.ja.no]		*!	
3☞ [pi.a.no]			*

Le premier candidat viole la contrainte MAX-MORE et cette violation est fatale étant donné que les deux autres candidats n'ont pas de violation pour cette contrainte. Le candidat qui réussit à violer le moins les contraintes les plus importantes est le candidat optimal et la forme de surface. Comme le troisième candidat (la réalisation du mot *piano* avec un hiatus) ne viole pas la contrainte DEP-IO-SEMI-CONSONNE, ce candidat est meilleur que le deuxième candidat et par conséquent optimal, ce qui est marqué par l'index. Dans les tableaux les parties qui ne sont pas essentielles pour déterminer le candidat optimal ont été grisées. La grammaire en (8) reflète un locuteur pour qui la prononciation d'un mot comme *piano* se fait avec un hiatus. Si toutes les trois prononciations étaient possibles (variation libre), les contraintes en (8) n'auraient aucune relation de dominance (i.e. ne seraient pas hiérarchisées).

La version de la théorie de l'Optimalité que nous supposons est celle du Sérialisme Harmonique proposée par McCarthy (2008, 2010). La différence essentielle entre ce modèle et la version plus classique est que l'engendrement des candidats se fait par étapes. Chaque étape consiste en une seule opération (un changement dans la forme sous-jacente) et doit être une amélioration harmonique, ce qui veut dire que pendant chaque étape une contrainte de fidélité (qui demande que la sortie reste fidèle à l'entrée) de plus est violée mais une contrainte de marque supplémentaire, respectée. L'opération qui est la meilleure est déterminée par la hiérarchie des contraintes. La forme sous-jacente changée passe alors de nouveau par la hiérarchie jusqu'à ce que des améliorations harmoniques ne soient plus possibles.

Afin d'illustrer comment ce modèle fonctionne, examinons le système d'accentuation du latin. Nous supposons que la voyelle initiale avait un accent secondaire⁸ à condition qu'elle ne soit pas suivie directement par l'accent principal (voir Jacobs 2003 pour une description plus précise). Par ailleurs, l'accent principal ne se trouve jamais sur une syllabe finale (sauf pour les mots monosyllabiques), était sensible à la quantité et se trouvait à droite dans un mot, c'est-à-dire était calculé par rapport à la marge droite.

Les contraintes dont nous avons besoin pour décrire ce système d'accentuation se trouvent en (9).

(9) contraintes pour le système accentuel latin

- a. MOT MINIMAL (MOT-MIN)
Un mot doit au moins contenir une syllabe lourde, sinon il doit être bisyllabique
- b. BINARITE DES PIEDS (BIN-PIED)
Les pieds doivent être binaires (ou bien deux mores (syllabe lourde) ou bien deux syllabes)
- c. SENSIBLE A LA QUANTITE (SQ)
Les syllabes lourdes doivent être accentuées
- d. NON-FINALITE DES PIEDS (NON-FIN)
Un pied ne doit pas se trouver en position finale
- e. MOT DROITE (M/D)
Le mot doit finir par un pied
- f. *CLASH
Pas de syllabes accentuées adjacentes
- g. MOT GAUCHE (M/G)
Le mot doit commencer par un pied
- h. PARSE- σ
Les syllabes doivent être analysées en pieds

La première contrainte exprime le fait que des mots monosyllabiques légers n'existent pas en latin. La taille minimale est un mot monosyllabique lourd. Les autres contraintes doivent être arrangées dans l'ordre de leur importance comme en (10).

(10) hiérarchie des contraintes accentuelles en latin

NON-FIN >> M/D >> BIN-PIED >> *CLASH >> SQ >> M/G >> PARSE- σ

Avant de passer au fonctionnement du sérialisme harmonique, motivons par tableaux classiques la hiérarchie proposée en (10). L'ordre relatif entre les contraintes M/D et M/G assure que l'accent se trouve le plus à droite possible dans un mot tout en respectant la contrainte NON-FIN, et favorise, pour *filiolum* par exemple, une forme prosodique *fi(lí.o)lum*

⁸ Comme nous avons vu dans la section précédente, selon Fouché (1958) un accent secondaire sur chaque voyelle initiale, contrairement à ce qu'en disent Pope (1934) et Lindsay (1894 : 159), n'était pas la règle générale. Fouché (1958 : 125) observe que les voyelles initiales « ont dû être caractérisées en latin par une fermeté spéciale et par un degré de force musculaire supérieur à celui des syllabes inaccentuées de l'intérieur du mot [...] d'où leur solidarité au cours de l'évolution, qu'il s'agisse du latin ou du roman ». Selon Bourciez (1974 : 42, §19) « les voyelles initiales se sont essentiellement conservées grâce à la netteté toute spéciale qui, durant la période classique, s'affirmait au début du mot ». Qu'il n'y ait pas eu un accent secondaire sur la syllabe initiale lorsque celle-ci était directement suivie de la syllabe accentuée est motivé par le fait que, précisément dans cette position, les syllabes initiales, dans les termes de Fouché (1958 : 125), « dénotent une certaine faiblesse » et se consonantifient. C'est également dans cette position que la voyelle initiale non-accentuée puisse être effacée, comme dans, par exemple, *directum* > ancien français *dreit* "droit", **corrotulare* > "crouler" et *directiare* > **drectiare* > "dresser" (Bourciez 1974 : 42, §19).

plutôt que *(fi.li)olum* (les pieds, ici trochaïques, apparaissent entre parenthèses, et l'accent tombe donc sur la première syllabe du premier pied). L'ordre relatif des deux premières contraintes assure également que *filiolum* obtienne la structure prosodique *fi(lí.o)lum* plutôt que *fili(ó.lum)*, ce qui est illustré en (11)⁹.

(11) ordre relatif de NON-FIN , M/D et M/G

/fi.li.o.lum/	NON-FIN	M/D	M/G
1 (fí.li).o.lum		σ σ!	
2 fi.li.(ó.lum)	*!		
3 [☞] fi.(lí.o).lum		σ	σ

L'ordre relatif entre les deux premières contraintes et la troisième (BIN-PIED) assure qu'un pied final est uniquement possible dans les mots monosyllabiques, mais que pour des mots bisyllabiques la première syllabe forme un pied monosyllabique (*vi)am* et (*món)tem* au lieu d'un pied bisyllabique (*víam*) et (*móntem*), comme illustré en (12).

(12) ordre relatif de NON-FIN, M/D et BIN-PIED

/vi.am/	NON-FIN	M/D	BIN-PIED
1. [☞] (vÍ).am		σ	*
2. (vÍ.am)	*!		

/mon.tem/	NON-FIN	M/D	BIN-PIED
1. (món.tem)	*!		*
2. [☞] (món).tem		σ	

L'ordre relatif des trois dernières contraintes (SQ, M/G et PARSE-σ) assure que des mots comme *amīcum* avec une pénultième lourde vont recevoir l'accent sur cette pénultième et non pas sur la première syllabe, comme illustré en (13).

(13) ordre relatif de SQ, M/G et PARSE-σ

/a.mi:.cum/	SQ	M/G	PARSE-σ
1 (á.mi:).cum	*!		*
2 [☞] a.(mí:).cum		σ	* *

Finalement, l'ordre *CLASH >> SQ >> M/G est nécessaire pour éviter **(mèr)(cé:)dem* au lieu de *mer(cé:)dem*, ce qui est illustré en (14).

(14) ordre relatif de *CLASH, SQ et M/G

/mer.ce:.dem/	*CLASH	SQ	M/G
1 (mèr).(cé:).dem	*!		
2 [☞] mer.(cé:).dem		*	σ

⁹ La distance entre la marge droite du mot et la syllabe accentuée est indiquée par le nombre de syllabes qui se trouvent entre les deux (dans les tableaux, nombre de σ).

3.2. Accent latin et Sériarisme Harmonique

Après avoir motivé la hiérarchie en (10), passons maintenant à une analyse dans le cadre du Sériarisme Harmonique. A titre d'exemple, prenons un mot comme *quietare* (voir (6) ci-dessus). Ce mot est évalué par la grammaire, i.e. la hiérarchie en (10), et doit recevoir une structure prosodique par une contrainte qui exige que les mots soient prosodifiés (McCarthy 2010). Si la première étape consiste en une seule opération (un seul changement dans la forme sous-jacente) et doit être une amélioration harmonique, plusieurs pieds seraient en principe possibles, parmi lesquels ceux illustrés en (15).

(15) premiers pieds possibles pour "quietare"

/k ^w i.e.ta:re/	NON-FIN	M/D	BIN-PIED	*CLASH	SQ	M/G	PARSE-σ
1. k ^w i.e.(tá:).re	*!					σ σ	**
2. [☞] k ^w i.e.(tá:).re		σ				σ σ	***
3.(k ^w í.e).ta:re		σ σ !			*		**
4. k ^w i.(é.ta:).re		σ			*!	σ	**

Comme la contrainte qui veut qu'un mot doit être prosodifié est respectée par toutes les opérations uniques et individuelles en (15), tous les premiers pieds possibles constituent une amélioration harmonique, bien que conduisant à une représentation moins fidèle à l'entrée : un pied a été attribué et la contrainte de fidélité, DEP-PIED ("ne pas ajouter des pieds", non incluse en (15) pour des raisons d'espace), a été violée. La hiérarchie en (10) décide que le candidat (15-2) est la meilleure première opération, i.e. le meilleur pied à assigner lors de la première étape. C'est le pied le plus proche de la marge droite qui ne viole ni la contrainte NON-FIN, ni la contrainte BIN-PIED (il est binaire puisqu'il dispose d'une syllabe lourde), ni la contrainte SQ. C'est ce candidat qui va servir d'entrée à la deuxième étape et qui va, à son tour, passer par la hiérarchie, comme illustré en (16).

(16) deuxième étape pour "quietare"

/k ^w i.e.(tá:).re /	NON-FIN	M/D	BIN-PIED	*CLASH	SQ	M/G	PARSE-σ
1. k ^w i.e.(tá:).re		σ				σ!σ	***
2. [☞] (k ^w í.e).(tá:).re		σ					*
3. k ^w i.e.(tá:).(rè)	*!		*				
*4.(k ^w í.e).ta:re		σ σ !			*		**
*5. k ^w i.e.ta:re							*****

Lors de la deuxième étape, l'entrée /k^wi.e.(tá:).re/, peut encore s'améliorer harmoniquement, ce qui est illustré par le candidat (16-2), qui en comparaison avec le candidat (16-1) (l'entrée non-modifiée) réussit à ne plus avoir de violations pour la contrainte M/G, et une seule pour la contrainte PARSE-σ. Notons que le candidat (16-4) ne respecte pas le principe d'une seule opération, car il y en a eu deux : l'effacement du pied (tá:) et l'attribution d'un nouveau pied (k^wí.e.), ce qui entraîne à la fois une violation de la contrainte MAX-PIED (ne pas effacer un pied) et de la contrainte DEP-PIED (ne pas ajouter des pieds). Par conséquent, le candidat (16-4) ne constitue pas une amélioration harmonique. Notons également que le candidat (16-5) ne conduit pas non plus à une amélioration harmonique : la

contrainte qui veut que les mots doivent être prosodifiés est violée, ce qui veut dire que ni (16-4) ni (16-5) ne sont des opérations légitimes¹⁰.

Le candidat optimal de la deuxième étape va, à son tour, devenir l'entrée pour l'étape suivante et, comme illustré en (17), aucune nouvelle amélioration harmonique n'est possible.

(17) troisième étape pour "quietare", convergence sur la sortie (k^wi.e).(tá:).re

/(k ^w i.e).(tá:).re /	NON-FIN	M/D	BIN-PIED	*CLASH	SQ	M/G	PARSE-σ
1. k ^w i.e.(tá:).re		σ				σ!σ	***
2. ☞ (k ^w i.e).(tá:).re		σ					*
3. (k ^w i.e).(tá:).(rè)	*!		*				

Le candidat (17-1) n'entraîne pas d'amélioration harmonique, mais représente une détérioration par rapport à l'entrée parce qu'il conduit de nouveau à des violations des contraintes M/G et PARSE-σ. La sortie (17-3), bien qu'elle arrive à faire mieux sur la contrainte M/D, n'est pas non plus une amélioration harmonique parce qu'elle entraîne une violation de la contrainte NON-FIN située plus haut dans la hiérarchie. Comme aucune autre amélioration n'est possible, la dérivation, dans les mots de McCarthy, va converger sur le candidat (17-2) comme sortie optimale.

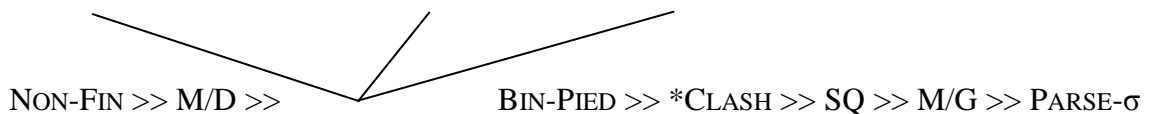
3.3. Analyse basée sur l'interdiction de pieds finaux

Passons maintenant au rapport entre la consonification et l'accent. Nous supposons qu'au début du latin tardif moment où la consonification a commencé, la hiérarchie des contraintes que nous avons illustrée en (8) ci-dessus MAX-MORE >> DEP-IO-SEMI-CONSONNE >> PAS D'HIATUS, hiérarchie qui produit une prononciation avec hiatus, a été changée en PAS D'HIATUS >> DEP-IO-SEMI-CONSONNE >> MAX-MORE et que les trois contraintes se trouvent dans la hiérarchie totale entre les contraintes M/D et BIN-PIED, comme illustré en (18a) pour le latin classique et en (18b) pour le latin tardif.

(18) hiérarchie des contraintes pour l'accent et l'hiatus

a. en latin classique

MAX-MORE >> DEP-IO-SEMI-CONSONNE >> PAS D'HIATUS



b. en latin tardif

PAS D'HIATUS >> DEP-IO-SEMI-CONSONNE >> MAX-MORE



¹⁰ Une prédiction du modèle est que la syncope, si elle est métriquement conditionnée, ne peut jamais entraîner un déplacement de l'accent parce que, pour ce faire il faudrait d'abord effacer le pied et ensuite en assigner un autre, ce qui nécessiterait deux étapes sans amélioration harmonique (McCarthy 2008). Ainsi en latin classique, l'accent ne s'est pas déplacé suite à la syncope dans les mots du type *so(līcu)lum* > *so(lī)clum* "soleil", bien qu'une pénultième légère accentuée en soit la conséquence (Jacobs 2008).

Si telle est la différence entre la grammaire du latin classique et celle du latin tardif, le fait que la consonification se produit indépendamment de l'accent et est uniquement bloquée dans les mots bisyllabiques trouve une expression directe, et toutes les données discutées en section 1 en résultent, sans avoir besoin de stipuler que parfois la consonification semble être métriquement conditionnée (seules les voyelles brèves en hiatus inaccentuées la subissent) mais parfois affecte des voyelles accentuées. Par ailleurs, le sort différent des voyelles initiales découle sans aucune stipulation nécessaire de l'analyse proposée.

Commençons par la résolution de l'hiatus en (3), dans les mots comme *diurnum* "jour". Après avoir passé, comme *quietare* en (15) à (17), par la grammaire, il y a convergence sur la structure prosodique *di(ur)num* après la deuxième étape. Aucune amélioration harmonique n'est possible (accentuer la première syllabe entraînerait une violation de BIN-PIED et *CLASH, accentuer la dernière une violation de NON-FIN), comme illustré en (19).

(19) deuxième étape pour *diurnum* ; convergence sur *di.(úr).num*

/ di.(úr).num/	NON-FIN	M/D	BIN-PIED	*CLASH	SQ	M/G	PARSE-σ
1. (dì).(úr).num		σ	*!	*	*		*
2. ☞ di.(úr).num		σ			*	σ	* *
3. di. (úr).(nùm)	*!			*		σ	*

Comme en latin classique, la contrainte PAS D'HIATUS est encore dominée par les contraintes MAX-MORE en (18a), la consonification de la voyelle en hiatus ne constitue pas une amélioration harmonique, ce qui est illustré en (20), où nous avons exclu, pour des raisons d'espace et de lisibilité, les contraintes qui n'entrent pas crucialement en jeu.

(20) deuxième étape pour *diurnum* en latin classique sans consonification

/ di.(úr).num/	NON-FIN	M/D	MAX-MORE	PAS D'HIATUS	BIN-PIED	*CLASH	M/G	PARSE-σ
1. (dì).(úr).num		σ		*	*!	*		*
2. ☞ di.(úr).num		σ		*			σ	* *
3. (djúr).num		σ	*!					*
4. di.(úr).(nùm)	*!			*		*	σ	*

En latin tardif en revanche, la situation est différente : l'entrée */di.(úr).nu/*, lors de la deuxième étape, peut encore s'améliorer étant donné la place différente de la contrainte PAS D'HIATUS en (18b), ce qui est illustré en (21).

(21) deuxième étape pour *diurnu* en latin tardif avec consonification

/ di.(úr).nu/	NON-FIN	M/D	PAS D'HIATUS	MAX-MORE	BIN-PIED	*CLASH	M/G	PARSE-σ
1. (dì).(úr).nu		σ	*!		*	*		*
2. di.(úr).nu		σ	*!				σ	* *
3. ☞ (djúr).nu		σ		*				*
4. di.(úr).(nù)	*!		*			*	σ	*

Le candidat (21-3) constitue une amélioration harmonique en comparaison avec (21-2), *di.(úr).nu*, étant donné qu'il arrive à ne pas violer la contrainte PAS D'HIATUS et la contrainte M/G. Notons que les formes en (3b), type *coàcticàre* se décrivent exactement de la même façon, mais avec consonification dans la troisième étape, où l'entrée est */ko(àk)ti(ká:re/* et la sortie *[(kwàk)ti(ká:re]*.

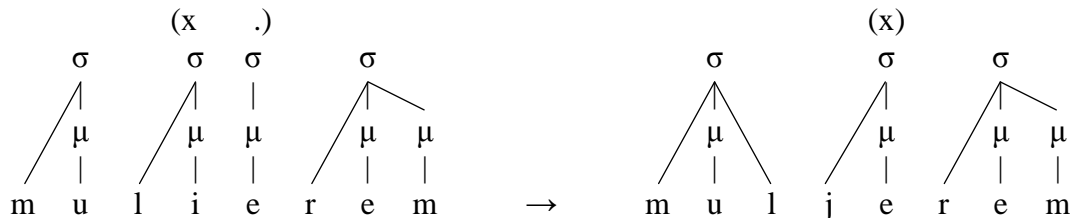
Passons maintenant aux mots du type *deum*, *diem*, *viam* en (2). La consonification n'a pas eu lieu parce que le passage de *(ví.)a* à *(vjá)* lors de la deuxième étape aurait violé la contrainte NON-FIN, qui domine la contrainte PAS D'HIATUS. Par conséquent, la consonification dans les mots disyllabiques n'entraîne pas une amélioration harmonique et la grammaire converge sur *(ví.)a*¹¹, comme illustré en (22).

(22) deuxième étape pour *via* en latin tardif sans consonification

/ (ví.)a/	NON-FIN	M/D	PAS D'HIATUS	MAX-MORE	BIN-PIED	*CLASH	M/G	PARSE-σ
1. (ví.a)	*!		*					
2. (vjá)	*!			*	*			
3. σ (ví).a		σ	*		*			*

Pour illustrer ce qui se passe dans des mots comme *filiolum* et *mulierem* (voir (4) ci-dessus), il est nécessaire d'illustrer d'abord en (23) la représentation de ces formes avant et après la consonification.

(23)



La figure (23) montre que le pied originel, (lí.e), n'a pas été effacé et remplacé par un autre pied, mais se rétrécit d'une syllabe par la perte d'une more, ce qui veut dire qu'il n'y a pas de violation des deux contraintes MAX-PIED (ne pas effacer un pied) et DEP-PIED (ne pas ajouter des pieds). Par conséquent, lors de la deuxième étape du type *mulierem*, une amélioration harmonique est encore possible, comme le montre le tableau en (24).

(24) deuxième étape pour "muliere" en latin tardif avec consonification

/ mu.(lí.e).re/	NON-FIN	M/D	PAS D'HIATUS	MAX-MORE	BIN-PIED	*CLASH	M/G	PARSE-σ
1.mu.(lí.e).re		σ	*!				σ	* *
2.mu.(ljé.re)	*!			*			σ	*
3. σ mu.(ljé).re		σ		*	*		σ	* *
4.*?(múl.je).re				*				*

Le candidat (24-4) qui en apparence est optimal ne l'est pourtant pas parce que pour le dériver, il faut exactement faire ce qui est interdit : d'abord effacer le pied, c'est-à-dire violer MAX-PIED, sans une amélioration harmonique concomitante, pour ensuite assigner un nouveau pied (voir la note 10). Le candidat (24-4) aurait été le candidat optimal dans la version classique de la Théorie de l'Optimalité, mais ne l'est pas dans l'approche sérielle. Cela constitue un argument en faveur du Sériarisme Harmonique, où un candidat comme (24-4) est

¹¹ L'ordre relatif entre les contraintes NON-FIN et BIN-PIED peut être motivé indépendamment sur la base de la syncope (Jacobs 2008).

exclu par principe. Nous renvoyons le lecteur à Jacobs (2008) pour un argument comparable basé sur la syncope (voir la note 10).

Il nous reste à discuter les mots en (6), comme *pietátem* et *quìetáre*, où la consonnification n'a pas eu lieu. A première vue, on pourrait être tenté de croire que la non-consonnification dans ces mots est due au fait qu'il en résulterait une violation de la contrainte *CLASH, et que pour cette raison, l'entrée de la deuxième étape ($k^w\grave{i}.e$).(tá:).re (cf. (17-2) ci-dessus) ne peut pas aboutir à ($k^w\grave{j}\grave{e}$).(tá:).re. D'autre part, la place des trois contraintes PAS D'HIATUS, DEP-IO-SEMI-CONSONNE et MAX-MORE (18b), dans une position où elles sont plus importantes que les contraintes BIN-PIED et *CLASH, est bien motivée. Elles doivent dominer BIN-PIED pour les formes en (4) et elles doivent dominer *CLASH à cause de la consonnification dans les mots comme *ratio:nem* "raison" et *potio:nem* "poison", où / $(r\grave{a}ti)(\acute{o}:)ne/$ et / $(p\grave{o}ti)(\acute{o}:)ne/$ sont passés à / $(r\grave{a}t)(j\acute{o}:)ne/$ et / $(p\grave{o}t)(j\acute{o}:)ne/$ dans une troisième étape. Il a déjà été mentionné dans la note 5 qu'il faut pour ces mots supposer un *i* long en début du latin tardif, qui a bloqué la consonnification. Par conséquent, une contrainte interdisant d'apporter des modifications à des voyelles longues, comme MAX-VOYELLE LONGUE ou MAX- $\mu\mu$, doit se trouver au-dessus de la contrainte interdisant l'hiatus. Le résultat de la hiérarchie proposée fournit l'effet désiré : l'épenthèse d'un yod entre les deux voyelles, comme illustré en (25), où la partie cruciale de la hiérarchie en (18b) apparaît.

(25) troisième étape pour "quietare" en latin tardif avec épenthèse de yod

/ ($k^w\grave{i}.e$).(tá:).re /	MAX- $\mu\mu$	PAS D'HIATUS	DEP-IO-SEMI-CONSONNE	MAX-MORE	BIN-PIED	*CLASH
1. ($k^w\grave{j}\grave{e}$).(tá:).re	*!			*	*	*
2. ☞ ($k^w\grave{i}.je$).(tá:).re			*			
3. ($k^w\grave{i}.e$).(tá:).(rè)		*!				

Dans cette section nous avons illustré le fait que la généralisation préthéorique dégagée en section 1 découle de l'analyse proposée sans qu'aucune stipulation soit nécessaire : la consonnification se produit indépendamment de l'accent, c'est-à-dire est capable de toucher des voyelles inaccentuées aussi bien que des voyelles accentuées, et est uniquement bloquée dans les mots bisyllabiques. C'est la prosodie de la langue, ici notamment la place que la contrainte interdisant des pieds finaux (NON-FIN) occupe dans la hiérarchie prosodique, qui gouverne l'application de la consonnification. Si l'application de la résolution devait s'écrire comme une règle phonologique, par exemple celle en (26), on ne pourrait pas avoir le même résultat.

(26) consonnification comme règle phonologique

$$\begin{array}{c} V \\ [-\text{bas}] \end{array} \rightarrow [-\text{syllabique}] / _ V$$

exception : pas en #C₀V-VC₀#

La règle (26) exprime qu'une voyelle non-basse est changée en une semi-consonne devant une autre voyelle. On serait obligé d'ajouter la stipulation que la règle ne s'applique pas dans les mots bisyllabiques, mais sans pour autant expliquer pourquoi un tel conditionnement

est nécessaire. Comme les mots mono-syllabiques existent en latin, un conditionnement du type « pas dans les mots bisyllabiques » resterait sans véritable motivation.

4. La consonification participe à la paroxytonisation généralisée du gallo-roman

Dans ce qui précède nous avons proposé une analyse formelle du rapport entre la consonification et la résolution des hiatus dans laquelle la tendance à éviter l'hiatus n'est en rien conditionnée métriquement : c'est la prosodie de la langue qui détermine si la résolution s'applique ou si elle ne s'applique pas. Notre analyse permet de mieux comprendre pourquoi les voyelles accentuées sont tantôt consonifiées et tantôt demeurent.

Pour finir nous aimerions encore nous attarder un instant sur les conséquences de la consonification sur le système prosodique de la langue. La consonification telle qu'elle a eu lieu dans les mots comme *filiolum* et *mulierem* a créé des formes prosodiques en contradiction avec une généralisation de surface très robuste du latin : les pénultièmes légères ne sont pas accentuées. Nous avons déjà mentionné (voir la note 10) que, dès le latin classique, la syncope dans les mots du type *so(licu)lum* > *so(li)clum* "soleil" a commencé à rendre le système prosodique opaque en fournissant des formes de surface accentués sur une pénultième légère. L'opacité s'observe clairement en comparant *sōlītas* "solitude" avec *sōlīclum* où on voit deux mots ayant la même forme prosodique, mais accentués de façon différente. A ces cas avec une pénultième légère accentuée s'ajoutent les cas illustrés en (5), *demórat*, *renégat*, avec également une pénultième légère qui porte l'accent principal. La syncope en latin tardif va encore ajouter des mots, comme *lepore(m)* > [le.pre] "lièvre" ou *opera(m)* > [o.pra] "œuvre", qui en passant par la hiérarchie en (18b) vont finir tous par avoir une pénultième légère comme seul pied monosyllabique. Par conséquent, les changements discutés vont inévitablement contribuer à consolider le stade paroxytonique du gallo-roman et à déclencher un changement dans la hiérarchie en (18b). Un changement minimal des deux premières contraintes suffit : NON-FIN > M/D va devenir M/D > NON-FIN, ce qui fait que des mots comme *fil.(jó)lu*, *mul.(jé)ru*, *(ljé.)pre*, *(ó).pra*, *de(mó.)rat* etc. sont désormais prosodifiés *fil.(jolu)*, *mul.(jeru)*, *(ljé.pre)*, *(ó.pra)*, *de(mó.rat)* etc. Le système accentuel sensible à la quantité avec des pieds moraiques du latin va ainsi devenir un accent systématiquement pénultième, exprimé formellement par des trochées syllabiques en position finale de mot. La consonification en (2) dans les mots comme *deum*, *diem*, *viam* pourtant n'est toujours pas possible parce que la contrainte MOT-MIN continuera à exclure (*vjá*), (*djó*) etc. Ces mots doivent avoir patience et attendre le stade suivant, celui de l'oxytonie pour, à leur tour, se débarrasser de leur hiatus.

5. Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé de fournir une meilleure compréhension de l'évolution de la langue en montrant que le rapport entre accent et hiatus est un rapport indirect. La résolution des hiatus n'est pas directement métriquement conditionnée : la tendance à éviter un hiatus est en soi dépourvu de tout conditionnement métrique. C'est uniquement le système prosodique de la langue, un système qui a changé entre le latin, le latin vulgaire et l'ancien français, qui détermine si la résolution s'applique ou non. C'est précisément un modèle avec des contraintes prosodiques interagissantes dont la hiérarchie change dans le cours de l'histoire qui permet de mettre au jour le rapport indirect entre l'accent et la (non-)résolution des hiatus.

Références

- Bloch, Oscar & Walther von Wartburg, 1968, Dictionnaire étymologique de la langue française, 5e édition Paris, Presses Universitaires de France.
- Bourciez, Edouard & Jean Bourciez, 1967 [1974], Phonétique française, Paris, Klincksieck.
- Fouché, Pierre, 1958, Phonétique historique du français, Paris, Klincksieck.
- Greimas, Algirdas Julien, 1994, Dictionnaire de l'ancien français, Paris, Larousse.
- Jacobs, Haïke, 2003, « The Emergence of Quantity-Sensitivity in Latin », dans E. Holt (dir.). *Optimality Theory and Language Change*, Dordrecht, Kluwer, 235-267.
- Jacobs, Haïke, 2008, « Sympathy, comparative markedness, OT-CC and Latin syncope », *Probus*, n° 20, p. 235-255.
- Lahiri, Aditi, Tomas Riad & Haïke Jacobs, 1999, « Diachronic prosody », dans Harry van der Hulst (dir.). *Word Prosodic Systems in the Languages of Europe*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, 335-422.
- Lindsay, W. M., 1894, *The Latin language*, Oxford, Clarendon Press.
- McCarthy, John, 2008, « The serial interaction of stress and syncope », *Natural Language and Linguistic Theory* n° 26, p. 499-546.
- McCarthy, John, 2010, *Harmonic Serialism Supplement to "Doing Optimality Theory"*, disponible à l'adresse http://works.bepress.com/john_j_mccarthy/108.
- Pope, Mildred, 1934, *From Latin to Modern French*, Manchester, Manchester University Press.
- Prince, Alan & Paul Smolensky, 1993 [2004], *Optimality Theory. Constraint Interaction in Generative Grammar*, Oxford, Blackwell.